

Réseau canadien de développement économique communautaire

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le développement économique communautaire (DÉC) est un ensemble de mesures stratégiques menées par les collectivités visant à ouvrir des perspectives économiques tout en améliorant les conditions sociales et environnementales. Les gouvernements peuvent appuyer le DÉC par des politiques favorisant le développement, la formation et le financement d'entreprises communautaires ainsi que le développement sectoriel. En période de tourmente économique et au vu de la persistance des problèmes sociaux, les investissements ciblés dans les entreprises communautaires du Canada renforcent la résilience et l'autonomie des individus et des collectivités tout en contribuant à une reprise économique et une croissance durable. Ils réduisent la pression à moyen et à long terme sur les dépenses publiques en amenant des solutions sur le terrain qui s'attaquent directement aux causes de la pauvreté. Les entreprises communautaires sont dirigées par des organismes à but non lucratif, des coopératives et même des personnes démunies qui ont reçu une aide d'un organisme de DÉC pour démarrer une microentreprise. Elles créent des emplois pour les populations sous-utilisées comme les nouveaux arrivants, les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées. Elles répondent aux besoins de collectivités rurales et urbaines en mettant aux points de solutions de rechange locales et durables pour la production de biens et services. Elles ont un taux de survie supérieur à celui des autres petites et moyennes entreprises (PME) et génèrent un rendement sur le capital investi, et ce, au plan social et financier. Les entreprises communautaires, en raison de leur structure juridique, ont un accès limité aux capitaux dont elles ont pourtant grand besoin. De nouveaux instruments financiers doivent être mis à la disposition des entreprises communautaires afin qu'elles puissent attirer des investissements et devenir moins dépendantes du financement public. Le gouvernement fédéral devrait faire équipe avec des investisseurs privés, institutionnels et philanthropiques pour créer le Fonds d'investissement d'impact du Canada recommandé par le Groupe de travail canadien sur le financement social dans son rapport, *La mobilisation de capitaux privés pour le bien collectif*. Un investissement fédéral de 20 millions de dollars par année (pendant cinq ans) en capitaux au premier risque, moyennant une contribution équivalente de la part d'investisseurs privés et institutionnels ou de fondations, selon une structure de fonds de fonds, donnerait le coup d'envoi au déploiement de capitaux d'investissement social au Canada. Ce fonds aiderait les fonds régionaux à atteindre une taille optimale et favoriserait la création de nouveaux fonds à l'appui d'entreprises communautaires partout au Canada. Nous sommes également favorables à la création d'un fonds national de développement coopératif comme le propose l'Association canadienne des coopératives afin de financer de nouvelles coopératives et de soutenir les coopératives existantes. Outre la création de nouveaux instruments financiers, il serait aussi utile de clarifier les conditions d'admissibilité des entreprises communautaires aux services publics offerts aux PME, et ce, afin que les ressources existantes soient mieux utilisées.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Les entreprises communautaires sont dirigées par des organismes à but non lucratif, des coopératives et des microentreprises dont la mission consiste à renforcer et à rendre plus équitable les économies et les collectivités locales. Nombre d'entre elles créent des emplois pour les populations sous-utilisées, notamment les nouveaux arrivants, les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées. Ces populations tendent à être surreprésentées parmi les pauvres du Canada. En soutenant la croissance d'entreprises qui offrent des possibilités de formation et d'emploi à ces populations, le gouvernement fédéral peut réduire le coût de la pauvreté lié à la perte de recettes provenant de l'impôt sur le revenu, à la perte de productivité, aux soins de santé et à la criminalité. Le gouvernement fédéral peut contribuer à la croissance des entreprises communautaires et à l'augmentation du nombre d'emplois créés en apportant des modifications à ses pratiques d'approvisionnement de manière à élargir les débouchés de ces entreprises. Le fait de cibler à dessein les entreprises communautaires en matière d'approvisionnement peut avoir un important impact positif pour l'économie citoyenne. En fait, le principe classique selon lequel « le meilleur prix prévaut » ne rend pas justice aux contribuables. Le gouvernement pourrait obtenir un meilleur rendement sur l'investissement des contribuables s'il pondérait son analyse de la valeur en matière d'approvisionnement en fonction du prix, de la qualité et de la valeur sociale et environnementale. À cette fin, le gouvernement devrait incorporer des critères de valeur sociale à ses demandes de propositions et aux Ententes liées aux avantages communautaires pour les contrats de plus de 500 000 \$. Tous les marchés de l'État accordés à des entrepreneurs et à leurs sous-traitants devraient comprendre une clause de salaire minimum vital. Étant donné que l'achat stimule la demande, il faut renforcer la capacité des entreprises communautaires du côté de l'offre. À cette fin, il faut offrir aux entreprises communautaires des occasions de renforcer leurs capacités en compétences commerciales et l'accès aux programmes et services d'aide aux PME de manière à faciliter leur accès au marché, au capital, à la formation et à la recherche et au développement, et à des subventions adéquates. Le financement nécessaire pour reproduire des programmes ayant obtenu de bons résultats, comme le RISQ au Québec, Toronto Enterprise Fund en Ontario et Enterprising Non-Profits en Colombie-Britannique, devrait être offert aux collectivités dans l'ensemble du Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Un programme national d'expérience de travail pour les jeunes favoriserait l'emploi chez les jeunes et permettrait le renforcement des compétences et du leadership dans le secteur des entreprises communautaires. Un programme ciblant l'acquisition d'expérience de travail auprès d'entreprises communautaires pour 300 jeunes sur trois ans faciliterait leur entrée sur le marché du travail dans ce secteur en croissance et l'essor de nouvelles entreprises communautaires répondant aux priorités cernées par les politiques publiques. S'appuyer sur le dossier de résultats du RCDÉC pour des programmes similaires permettrait d'atteindre les objectifs suivants : • Une plus grande participation à la vie active chez les jeunes • Un soutien stratégique au secteur des entreprises communautaires et à la création de nouvelles entreprises • Le développement de services locaux répondant aux besoins des collectivités • Une prestation efficace des services par des organismes à but non lucratif bilingues

entraînant des économies d'échelle au plan national Ce programme coûterait 6,2 millions de dollars sur trois ans.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La faible productivité s'explique en partie par le faible niveau de compétences et de revenus, ou de demande pour les compétences actuelles de la main-d'œuvre. Lorsqu'une partie importante de la population active d'un pays a pour effet d'en réduire la productivité moyenne, l'ensemble de l'économie en souffre en conséquence de la baisse du PIB et la société en souffre à cause de la baisse des recettes et des dépenses du gouvernement. Le gouvernement fédéral pourrait augmenter la productivité s'il préparait et mettait en œuvre un plan d'élimination de la pauvreté mettant l'accent sur les possibilités de perfectionnement, de formation et d'éducation. Cela nécessiterait des investissements ciblés dans des projets communautaires à travers le pays permettant aux personnes faisant face à des obstacles à l'emploi de se perfectionner et d'obtenir la formation dont elles ont besoin pour accéder à un bon emploi offrant un salaire minimum vital et des perspectives d'avancement. Ces personnes ont souvent besoin de profiter d'un accès à long terme à un ensemble de services et de ressources leur permettant de faire partie de la population active. Certaines des stratégies les plus efficaces pour la création d'emplois offrent un ensemble de mesures de soutien permettant aux travailleurs de surmonter les obstacles à l'emploi. Les stratégies les plus efficaces offrent des services-conseils notamment en matière de garde d'enfants, de transport et de recherche d'emploi, y compris sur la rédaction d'un curriculum vitae et les techniques d'entrevue. Les stratégies les plus efficaces pour la création d'emplois offrent aussi un programme d'enseignement des compétences de base en mathématiques, lecture, écriture et aptitude au travail ou des compétences générales et techniques (ou spécialisées). Les stratégies complètes offrent également un soutien après-emploi aux travailleurs et aux employeurs visant à faciliter la transition au milieu du travail et à favoriser le maintien de l'effectif. Les meilleures stratégies mettent en contact les demandeurs avec un réseau de création d'emplois mettant en œuvre des partenariats formels avec des acteurs pertinents dans le marché du travail local — comme les collègues communautaires, les organismes communautaires, le gouvernement, les syndicats et, avant tout, les employeurs. En investissant dans des projets qui visent les populations qui tendent à être surreprésentées parmi les pauvres du Canada, le gouvernement fédéral réduira le coût de la pauvreté lié à la perte de recettes provenant de l'impôt sur le revenu, à la perte de productivité, aux soins de santé et à la criminalité.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le chômage, le déclin urbain et rural, les inégalités, la pauvreté, l'exclusion sociale et la dégradation de l'environnement posent des défis complexes aux collectivités canadiennes. Ces défis peuvent être relevés de manière efficace à l'aide de stratégies menées par les collectivités selon une approche intégrée et multiple. Le modèle du DÉC a cette approche. Le développement économique communautaire (DÉC) consiste d'un ensemble de mesures stratégiques menées par les collectivités visant à ouvrir des perspectives économiques tout en améliorant les conditions sociales et environnementales. Grâce aux entreprises communautaires, aux coopératives et aux autres organismes

de DÉC, les Canadiens renforcent l'économie locale tout en favorisant l'accès aux services de soins à l'enfance, au logement, à une alimentation locale, aux capitaux, à la formation, aux possibilités de perfectionnement et à des services très utiles permettant aux marginaux de surmonter les obstacles et de réussir. Malgré les répercussions avérées du modèle du DÉC, les organismes de DÉC du Canada ne disposent pas du financement pluriannuel dont ils ont besoin pour prendre des mesures novatrices, stratégiques et à long terme dans le cadre d'une approche globale. Il n'existe pas de solution à court terme pour transformer les conditions sociales, économiques et environnementales avec lesquelles les collectivités canadiennes sont aux prises. Les gouvernements ont un important rôle à jouer dans le soutien du DÉC étant donné les ressources et les leviers stratégiques dont il dispose. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle déterminant en ce qui concerne le soutien du DÉC et la solution des difficultés complexes des collectivités en adoptant un cadre stratégique aux fins du développement économique communautaire et un programme de revitalisation des quartiers. Un cadre stratégique aux fins du développement économique communautaire assurerait que les initiatives du gouvernement répondent plus efficacement aux besoins économiques, sociaux et environnementaux complexes des collectivités locales, en particulier à ceux des collectivités les plus vulnérables. Cela ferait preuve d'une bonne gouvernance puisque les sommes consacrées aux initiatives qui adoptent le modèle du DÉC génèrent un rendement économique, social et environnemental plus élevé que les initiatives traditionnelles. Un programme de revitalisation des quartiers offrant un financement pluriannuel en fonction des projets aux organismes des collectivités urbaines du Canada qui adoptent le modèle de DÉC permettrait de renforcer ces collectivités et leur action. Ces modèles ont été développés, mis en œuvre et évalués par le gouvernement du Manitoba au cours de la dernière décennie. Parmi les initiatives inspirées par le cadre stratégique aux fins du développement économique communautaire du Manitoba, on retrouve le programme Neighbourhoods Alive! qui encourage les collectivités manitobaines à adopter une approche communautaire à long terme à la revitalisation des quartiers appuyée par un financement pluriannuel en fonction des projets.